

PRO À PRO À NOUVEAU CERTIFIÉ TOP EMPLOYER !

Une reconnaissance de pratiques RH solides dans un secteur sous tension

PRO à PRO obtient pour la deuxième année consécutive la certification Top Employer, reconnue en France et en Europe. Une distinction qui vient plébisciter la structuration et la montée en puissance de sa politique des ressources humaines, dans un contexte de fortes tensions sur les métiers de la logistique.



Spécialiste de la distribution alimentaire pour les professionnels de la restauration hors domicile, PRO à PRO a été évaluée par le Top Employers Institute à l'issue d'un audit approfondi reposant sur plus de 250 critères. Celui-ci couvre notamment la stratégie RH de l'entreprise, l'attractivité employeur, le développement des compétences, l'environnement de travail et les politiques de rémunération, de diversité et d'inclusion.

Avec **une note globale de 79,55%, en progression de +4,3 points** par rapport à 2025, PRO à PRO se situe **23% au-dessus du seuil requis** pour l'obtention de la certification.

Selon les résultats des 250 critères analysés par l'organisme indépendant, PRO à PRO est en nette amélioration sur plusieurs axes de performances cette année :

- La conduite de sa politique RH,
- La marque employeur,
- Le développement des carrières et des parcours de formation.

Des leviers essentiels pour accompagner la croissance de l'entreprise et sécuriser la continuité de service sur l'ensemble de ses métiers, dans un environnement où le recrutement et la fidélisation des talents constituent des enjeux majeurs.

« *Être certifié Top Employer pour la deuxième année consécutive reflète le travail engagé sur la durée pour structurer nos pratiques RH, améliorer la qualité de vie au travail et répondre aux attentes de nos collaborateurs comme aux exigences de nos métiers. Cette reconnaissance reflète le travail engagé depuis plusieurs années pour placer l'humain au cœur de notre performance et construire une expérience collaborateur durable et responsable* », souligne Laurence Daubert, directrice People & Culture PRO à PRO.

Au cours de l'année écoulée, l'entreprise a notamment poursuivi :

- Le renforcement de ses dispositifs de formation et d'évolution professionnelle,
- L'accompagnement des managers et la montée en compétences,
- Le déploiement d'actions en faveur de la qualité de vie au travail,
- La promotion de valeurs de proximité, d'engagement et de responsabilité sur l'ensemble de ses sites.

« *Cette certification est avant tout celle de nos collaborateurs dont l'implication quotidienne contribue à faire de PRO à PRO une entreprise où la convivialité est un vrai état d'esprit* », ajoute Laurence Daubert.

À propos de Pro à Pro :

Fondée en 2001 à Montauban (82), PRO à PRO est un acteur clé de la distribution alimentaire pour la restauration collective et commerciale. Son offre couvre les produits d'épicerie, le frais, le surgelé, les boissons ainsi que les produits d'hygiène et d'entretien. Avec plus de 14 300 références, dont une large sélection éligible à la loi EGALIM, Pro à Pro s'impose comme un partenaire incontournable pour les professionnels de la restauration. Le siège social de la société est basé à Montauban. La société emploie près de 2 800 collaborateurs en France et dans les DROM, et dispose d'un vaste réseau d'entrepôts sur ces territoires pour garantir un service de proximité et de confiance. Pro à Pro fait partie du Groupe METRO depuis 2017.